

# Toutes les routes mènent à Rome !

13 - 17 ans



## Le jour du départ :

### LES DOCUMENTS :

- Pièce d'identité
- Autorisation de Sortie de Territoire (AST)
- Carte Européenne d'Assurance Maladie

### MATÉRIEL A PRÉVOIR :

- Un sac de voyage non rigide fortement recommandé
- Sac à dos
- Chaussures adaptées à la marche
- Tapis de sol



Italie

REF : 074 086 001

Bienvenue en Italie, pays aux mille paysages, mille saveurs, où l'on retrouve la mer, la montagne, la campagne, mais aussi de grandes villes regorgeant d'une histoire palpitante.

L'intégralité de ce séjour se fera en camping et le groupe se déplacera en mini bus à chaque étape :

- **Turin** : ville romaine, ville médiévale, temple du baroque.
- **Les Cinque Terre** : l'UNESCO a défini ces villages comme faisant partie des plus beaux du monde. Les 5 Terre sont des lieux parfaits pour flâner et où le temps semble s'être arrêté.
- **Pise** : célèbre pour sa tour penchée et la fameuse place des miracles entre autres.
- **Florence** : magnifique ville pleine de charme et dynamique (Piazza Michelangelo, Duomo et Campanile, galerie des offices...).

On ne peut pas aller en Italie sans passer par la superbe capitale :

- **Rome** : le Colisée, la fontaine de Trevi, la **Chapelle Sixtine** ou encore le Panthéon viendront ponctuer ce séjour.

Organisateur : FOL 74 / UFOVAL

3 Avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 Annecy

Tél : 04.50.52.30.00 - ufoval@fol74.org - www.ufoval.fol74.org

## LES SITES



Préparez-vous pour une aventure inoubliable à travers l'Italie ! Nos jeunes explorateurs débuteront leur périple à Turin, ville d'art et d'histoire, avant de se plonger dans les paysages à couper le souffle des Cinque Terre. Direction ensuite Pise et sa célèbre tour, puis Florence, berceau de la Renaissance. Enfin, Rome, la capitale éternelle, dévoilera ses trésors antiques et son charme unique.

Pendant notre voyage nous allons visiter de magnifiques régions. Nous traverserons l'Italie dans sa grande partie nord le long de la mer Méditerranée. Le voyage se déroule en minibus à partir d'Annecy, la nuit nous dormirons à la belle étoile ou sous tente, suivant les possibilités et envies de chacun.

### Le même rituel où que nous soyons :

- Installation du camp et tour du camping.
- Point sur les tâches, activités et veillées à venir.
- Visite du coin, plage, piscine, courses.

Soyez vigilants, nous marcherons beaucoup la journée, de bonnes chaussures pour marcher sont recommandées.

### Itinéraire prévisionnel :

- Turin
- Les Cinque Terre
- Pise
- Florence
- Rome

### Hébergement :

L'hébergement se fera en camping sous tentes non mixtes

### Matériel personnel:

- Sac à dos 70 litres (conseillé) ou valise
- Tapis de sol
- Lampe frontale

### Matériel fourni par l'UFOVAL :

- Duvet
- Matériel de camping

*A noter ! sur demande l'UFOVAL peut mettre à disposition un sac à dos pour la durée du séjour. Veuillez contacter votre interlocuteur lors de l'inscription pour plus d'informations.*

## LES ACTIVITÉS

Plage, piscine, grand jeux, vélo, baignades, plongée, randonnées, visites, musées, jeux de pistes... Le programme qui nous attend va être riche, il n'y a pas un seul jour comme les autres ! Les journées sont décidées au fur et à mesure du séjour, par les jeunes, l'équipe, mais aussi suivant la météo et la faisabilité du projet. Le programme des journées est équilibré entre culture et loisirs, randonnées et détente, tout le monde a son mot à dire. Pour plus de plaisir, pour rendre ces vacances uniques, nous attendons vos idées, vos projets, un jeu, une sortie...

**Séjour itinérant = découverte.** Pour découvrir, pour partager, il faut bouger, hors de question de s'enliser sur nos serviettes ! Balades à vélos, visite d'aquarium, randonnées. Nos envies sont différentes, ainsi suivant les motivations nous diviserons le groupe si nécessaire. Voici donc quelques propositions de villes à visiter :



## Cinque Terre :

Le domaine des Cinque Terre est aujourd'hui reconnu pour son caractère extraordinaire et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le paysage est typiquement méditerranéen. Les pins sculptés par la brise s'étirent sur les collines qui tombent à pic dans l'eau. Ce littoral travaillé par la mer abrite des centaines de petites criques. L'eau est turquoise et les poissons nombreux.



## Pise :

Parmi les monuments les plus importants de la ville, sur la célèbre Place des Miracles déclarée patrimoine mondial de l'UNESCO (appelée aujourd'hui Piazza Duomo), s'élève la cathédrale en marbre construite entre 1064 et 1118, de style roman, avec ses portails en bronze de Bonanno Pisano et la Chaire de Giovanni Pisano. Sur la place, la célèbre Tour Penchée du XI<sup>e</sup> siècle, haute de 55 mètres, qui commença à pencher immédiatement après sa construction.



## Turin :

Turin se découvre le long de places, de rues et d'artères bordées d'arcades. S'y manifeste en particulier un style baroque spécifique, dit piémontais, plus sobre.



Sur la piazza Castello, vous avez le Palazzo Madama qui mélange des morceaux de porte romaine, de château médiéval et une façade baroque ! Il y a là aussi l'église San Lorenzo et sa coupole ornée de fenêtres qui, de l'intérieur, dessinent des visages intrigants, ainsi que l'imposant Palazzo Reale. Les commerces abondent au centre de Turin, et notamment ceux qui sont dédiés au bien-manger ! Mention spéciale au gigantesque marché, qui se tient sur la piazza della Repubblica, où une partie est réservée aux producteurs locaux : fruits, légumes, fromages, jambons...

## Florence :

Capitale de la Toscane, l'une des villes d'Italie les plus visitées et l'une des plus riches en monuments. Célèbre dans le monde entier pour ses monuments et ses œuvres d'art des plus grands artistes de la Renaissance, elle est une destination de choix pour les amateurs d'art et d'histoire.

## Rome :

La capitale italienne regorge de richesses d'architecture et d'histoire mais aussi de célèbres légendes !



Que serait Rome sans son mythique Colisée ? Le temps d'une visite, c'est en gladiateurs des temps modernes que l'on découvre cet immense amphithéâtre (le plus grand jamais construit dans l'empire romain) situé en plein cœur de la ville. Et pourquoi pas un petit tour du côté de la Fontaine de Trévi pour une pause « dolce vità » ? L'occasion de jeter un œil à cette célèbre et magnifique fontaine et d'y jeter sa petite pièce par-dessus l'épaule pour y faire son vœu ! Non loin, à l'église Santa Maria in Cosmedin se trouve la bocca della verità, un visage masculin et barbu à la bouche creuse. On dit que celui qui introduit sa main et qui aurait déjà menti se fait avaler. Non loin de Rome, le plus petit Etat d'Europe : le Vatican mérite aussi un petit passage avec sa célèbre Basilique Saint Pierre, son obélisque et sa grande place, et bien entendu la célèbre Chapelle Sixtine. Vous l'avez bien compris, Rome ne s'est pas construite en un jour, tout énumérer serait impossible !! Ceci n'est qu'un tout petit aperçu de ce qu'il est possible de faire. Rome est une ville très prisée, l'affluence notamment rend parfois difficile l'accès à certains édifices.

*À noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas remplies : météo, santé de l'enfant...*



## L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Notre équipe d'encadrement, composée de véritables globe-trotters, partage avec passion ses expériences à travers le monde, apportant ainsi une richesse culturelle unique à nos colos. Une équipe mixte d'un adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 20 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur ou une directrice, et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

## LE TRANSPORT

Le voyage se déroule en minibus à partir d'Annecy. Les déplacements se feront en transports en commun sur les lieux de visite, et principalement à pied ! Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour. Trois chauffeurs pour deux véhicules se relaient pour la sécurité de tous. Nous nous laissons toujours la possibilité de moduler le programme une fois sur place.

## SANTÉ

*Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.*

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ.

Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière. Toutefois, il faut être capable de porter son sac, dormir sous tentes, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune vaccination particulière n'est obligatoire. Cependant, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs.

## ALIMENTATION

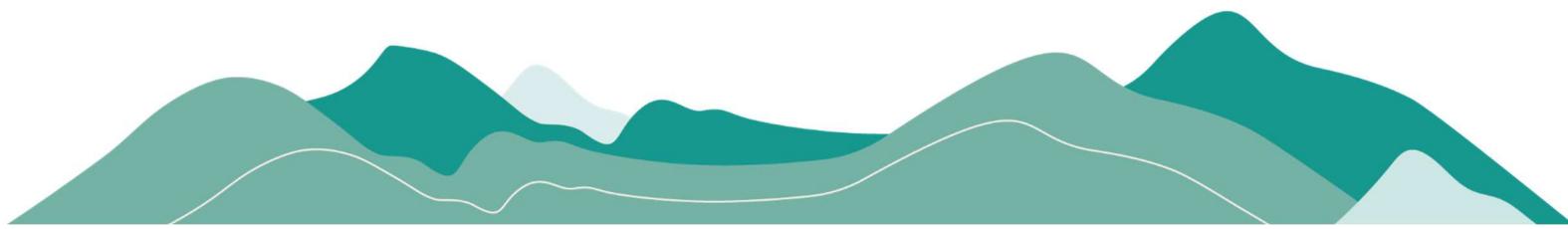
Le petit-déjeuner est pris au campement avant de débuter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays. Chacun d'entre nous doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives avec l'aide des adultes (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants concernés.

## HYGIÈNE

Un temps est consacré à l'hygiène chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques (attention à ne pas oublier son adaptateur au besoin), de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de linge déteint ou abîmé. Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.



## ARGENT DE POCHE

Chaque jeune est responsable de son argent. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 30 à 50 euros pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants.

## OBJETS DE VALEUR

Les objets de valeur (téléphone portable, équipements numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...) sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte). Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

## COMMUNICATION

### INTERNET

Des nouvelles sont données sur le blog du séjour accompagnées de photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.ufoval.fol74.org](http://www.ufoval.fol74.org). L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour les jeunes.

### TELEPHONE

Pour une expérience de groupe optimale nous recommandons de limiter l'usage des téléphones portables. Les frais de communication à l'étranger peuvent être particulièrement onéreux. Si le jeune choisit néanmoins de garder son téléphone pendant le séjour, son utilisation sera encadrée par l'équipe d'animation. Veuillez noter que nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol de l'appareil.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur ou la directrice.

### BUREAU QUALITÉ

Pour tout litige ou réclamation, merci d'adresser votre demande (dans un délai maximum de 4 semaines après la fin du séjour) à l'adresse : [bureau-qualite@fol74.org](mailto:bureau-qualite@fol74.org).

## ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.



## AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur ou la directrice publiera sur le BLOG la “lettre aux jeunes”, ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

## DOCUMENTS À REMETTRE

### Impérativement avant le 01/05/2026 :

- Copie de la carte d'identité
- Copie de l'autorisation de sortie de territoire + copie de la pièce d'identité du signataire + copie du livret de famille si l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Fiche sanitaire (remplie et signée)

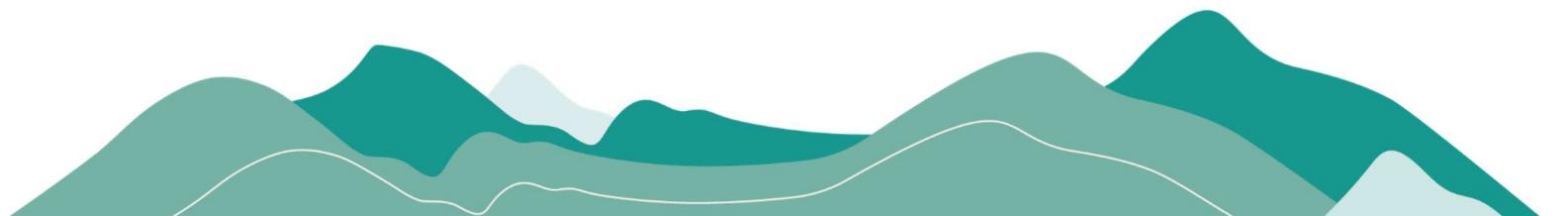
### Impérativement le jour du départ :

- Médicaments + ordonnance (le cas échéant)
- Pièce d'identité personnelle en cours de validité
- Carte Européenne d'Assurance Maladie
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646\*01 + copie de la carte d'identité du signataire + une copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire

## RAPPEL RÈGLEMENTAIRE

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles.



# TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

**Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.**

	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR L'ENFANT	A L'ARRIVÉE	AU DÉPART
<b>POUR LA TOILETTE</b>					
Peigne / brosse à cheveux	1				
Brosse à dents et dentifrice	1				
Gel douche	1				
Shampoing	1				
Crème solaire	1				
Serviette de toilette	1				
<b>POUR TOUS LES JOURS</b>					
Hauts manches courtes	7				
Slips / culottes	9				
Paires de chaussettes	7				
Hauts manches longues	2				
Pantalons	2				
Shorts	2				
Jogging	1				
Pulls / sweats	2				
Pyjamas	2				
Veste / blouson / K-way	1				
<b>POUR LES ACTIVITÉS</b>					
Casquette	1				
Serviette de plage	1				
Sandales, vieilles baskets, CHAUSSURES DE RANDONNÉE	3				
Maillot de bain	1				
Claquettes / Tongs	1				
Lunettes de soleil	1				
Petit sac à dos	1				
Gourde 1L	1				
<b>LES PETITS +</b>					
Paquets de mouchoirs	2				
Nécessaire de courrier (enveloppes, timbres)	2				
Lampe de poche / frontale	1				
Anti-moustique	1				
Petit oreiller	1				
Cabas de courses	1				
<b>AUTRES</b>					



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)

### D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

**cerfa**

N° 15646\*01

Imprimer

Réinitialiser

### 1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DUTERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [ ] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

### 2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [ ] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance : Nationalité :

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

Père  Mère  Autre (préciser) :

Adresse :

N°

(bis, ter)

Type de voie

Nom de la voie

Code postal : [ ] Commune :

Pays :

Téléphone (recommandé) : [ ] / [ ] / [ ] / [ ] / [ ]

Courriel (recommandé) :

### 3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [ ] inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1<sup>er</sup> septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

### 4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »<sup>(1)</sup> :

DATE : [ ] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

<sup>(1)</sup>Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

### 5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION<sup>(1)</sup> :

Type de document (cocher la case) :  Carte nationale d'identité  Passeport  Autre

(Préciser : [ ])<sup>(2)</sup>

Délivré(e) le : [ ]

Par (autorité de délivrance) :

<sup>(1)</sup> La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

<sup>(2)</sup> Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

**RAPPEL** : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »